

**Enquête de Nantes Université sur le cadre
de vie durant le temps des études et
exposition aux violences sexuelles et
sexistes**

Sommaire

La genèse du projet d'enquête.....	3
Méthodologie d'enquête	3
Les résultats de l'enquête	4
Les caractéristiques de l'enquête.....	4
Caractéristiques des répondantes et répondants	5
Relations intra-établissement, sécurité et isolement pendant les études	5
Participation aux événements d'intégration depuis le début des études	7
Une population étudiante exposée aux violences	8
Des violences ayant d'importantes répercussions sur la vie des victimes.....	16
La révélation des violences.....	17
Les violences subies avant le début des études supérieures	18
La connaissance des dispositifs de traitement de situations de violences	19
Focus sur les violences qui se sont déroulées dans le cadre des études supérieures	20
Des cumuls de vulnérabilités.....	23

Nantes Université



Plus de 40 000 étudiantes et étudiants dont plus de 5 000 internationaux



De nombreux campus : Centre Loire, Ile de Nantes, Lombarderie/Michelet, Tertre, Chantrerie/Fleuriaye, Courtaisière (La Roche-sur-Yon), Heinlex et Gavy (Saint-Nazaire)



De la recherche, de l'innovation et des formations dans tous les domaines de la connaissance : lettres, langues, art, architecture, sciences humaines et sociales, sciences et techniques, technologie, santé, économie, gestion et droit.

La genèse du projet d'enquête

Dès sa création au 1^{er} janvier 2022, Nantes Université a placé la lutte contre toutes les formes de discriminations, au cœur de son projet et de son engagement. Les statuts de l'établissement affirment d'ailleurs dès le préambule l'exemplarité dans l'application de l'égalité femmes-hommes.

L'enquête dont les résultats sont restitués ici constitue l'un des premiers projets coconstruits sur le périmètre du nouvel établissement Nantes Université, avec l'ensemble des membres. Elle permet de dresser un diagnostic des violences sexuelles et sexistes au sein de la population étudiante de Nantes Université et d'adapter les actions de lutte contre les VSS au plus proche de ce que vivent les étudiantes et étudiants.

Méthodologie d'enquête

L'enquête, décrite ci-dessous est une enquête par questionnaire qui s'inscrit dans une démarche de recherche sociologique. Pour la mener à bien, un groupe de travail a été constitué. Celui-ci réunissait la chargée d'enquête, la chargée de projet égalité de Nantes Université mais également des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses en sociologie et en droit ayant eu des expériences d'enquêtes nationales, notamment sur le sujet des violences sexuelles et sexistes ou ayant une expérience des enquêtes en population étudiante. Un comité de pilotage réunissant des acteurs à la fois politiques et techniques des différents établissements membres a assuré le suivi et rendu les arbitrages nécessaires.

Compte tenu du caractère personnel et privé des données recueillies dans cette enquête, une attention particulière a été portée au respect du RGPD. Une analyse d'impact relative à la protection des données a été réalisée et des mesures ont été mises en place pour sécuriser les données d'enquête.

Les résultats de l'enquête

L'enquête « Cadre de vie durant le temps des études et exposition aux violences sexuelles et sexistes » détermine le degré d'exposition des étudiantes et étudiants à des violences allant du harcèlement au viol et pouvant survenir dans différents contextes (études, travail, stage, vie personnelle...).

Avec plus de 5 000 réponses complètes et exploitables (soit un taux de 12,4%) provenant des différentes catégories socio-démographiques de la population étudiante de Nantes Université, cette enquête offre un vaste diagnostic des situations de violences vécues par la population étudiante de l'établissement. En intégrant les réponses incomplètes, ce sont près de 20% des étudiantes et étudiants de Nantes Université qui se sont connectés, ce qui témoigne d'un intérêt important pour cette démarche.

Les caractéristiques de l'enquête

Cette enquête est une enquête quantitative par questionnaire dont la phase préparatoire a débuté en mars 2022.

Il s'agit principalement, grâce à cette enquête, d'identifier l'ampleur et le contexte des violences, en particulier des violences sexuelles et sexistes et de sensibiliser les étudiantes, étudiants et personnels sur le sujet. L'enquête porte donc sur les violences vécues par les étudiantes et étudiants dans le cadre universitaire mais aussi au-delà.

Le questionnaire a été diffusé à partir du 17 janvier 2023. Il est resté accessible en ligne pendant 2 mois. Au cours de cette période, plusieurs messages ont été envoyés aux étudiantes et étudiants de Nantes Université pour les encourager à participer à l'enquête.



Mise en ligne de l'enquête : **du 16 janvier au 17 mars 2023**



Nombre d'invitations envoyées : **40 494**



Nombre de réponses complètes : **5 010**



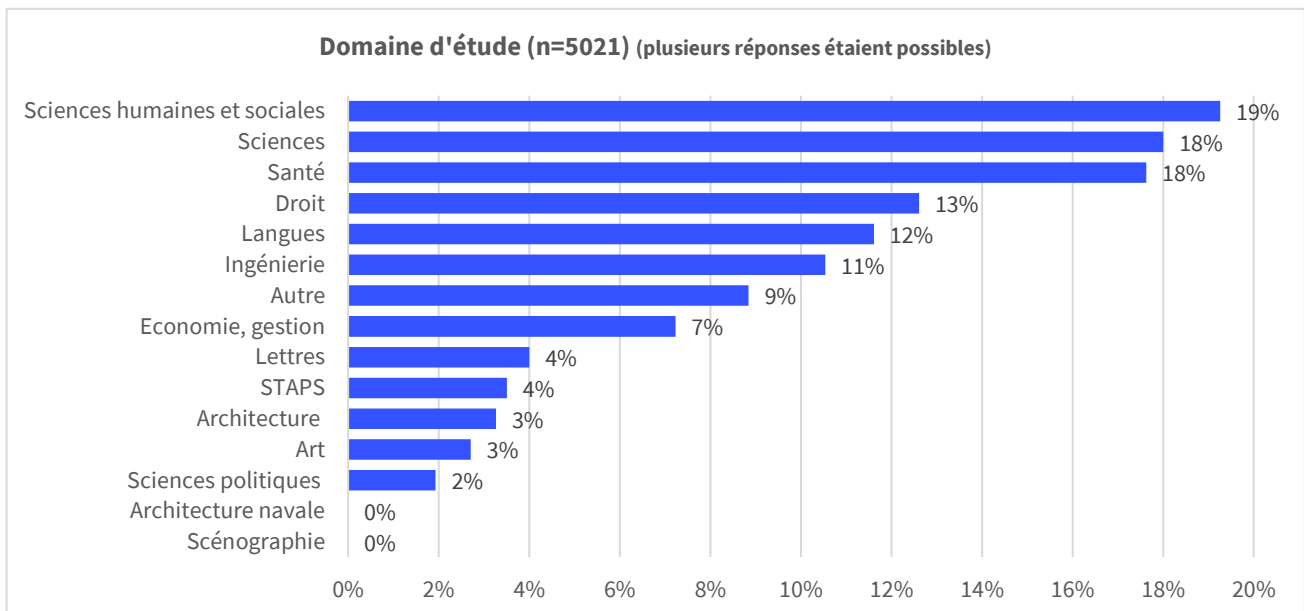
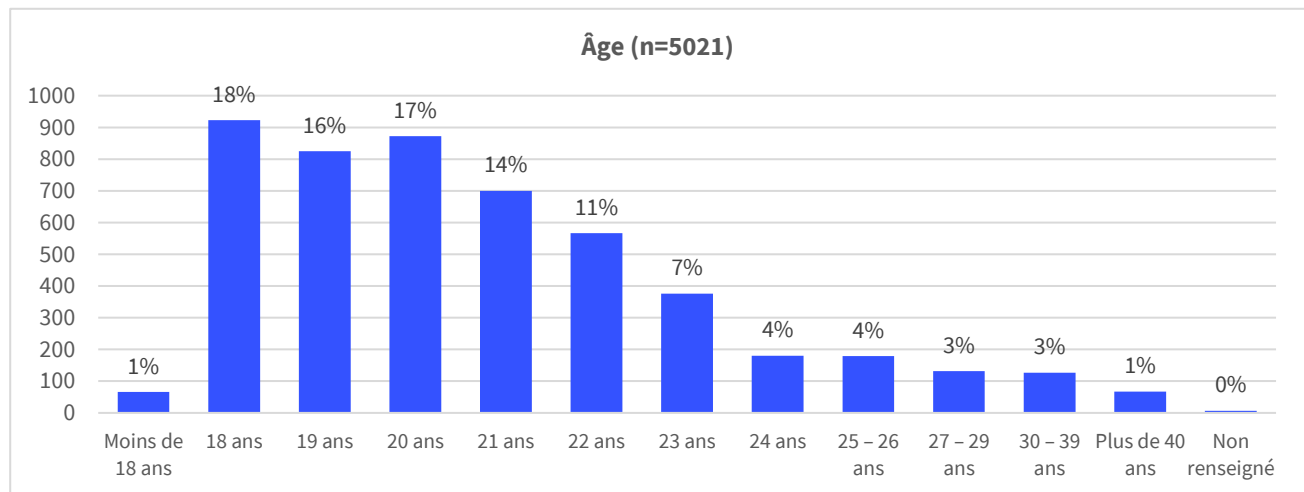
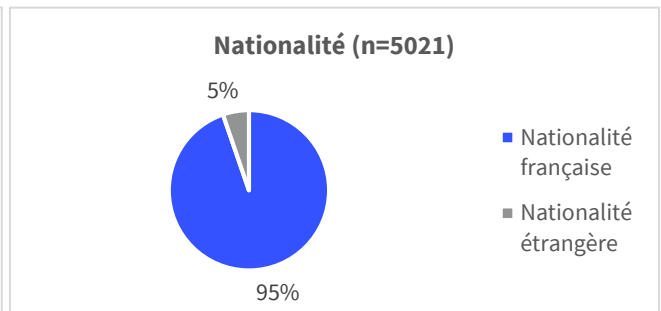
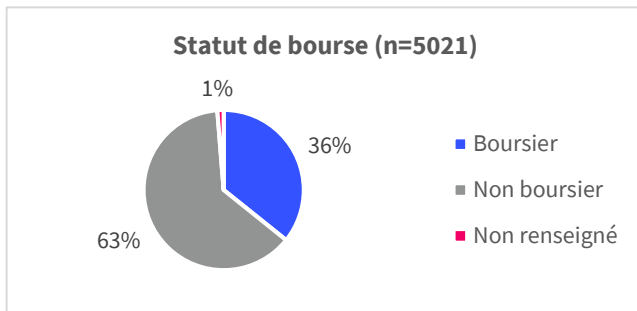
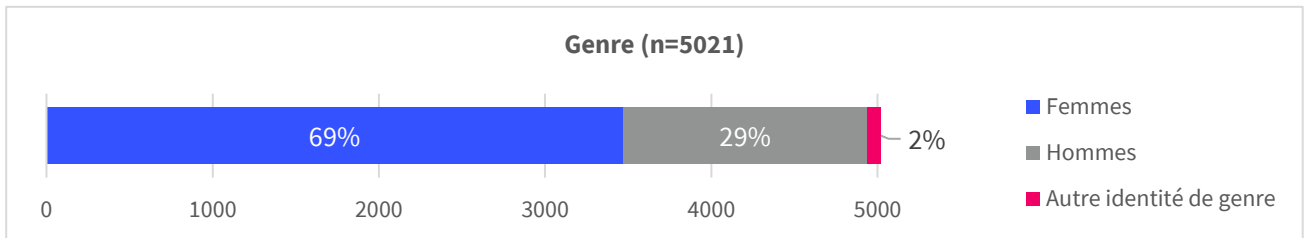
Nombre de réponses incomplètes : **2 950**

Au total, **5 021 réponses exploitables** soit un taux de réponse de **12,4%**



Le questionnaire portait en particulier sur les faits qui se sont **produits au cours des 12 mois** précédant l'enquête et s'intéressait **à toutes les sphères de la vie** (étude, travail, stage, personnelle). Afin d'obtenir plus de précisions, certaines questions étaient conditionnées aux réponses antérieures.

Caractéristiques des répondantes et répondants



Relations intra-établissement, sécurité et isolement pendant les études

Afin d'étudier le climat au sein de l'établissement, les répondantes et répondants ont été questionnés sur leurs relations avec les personnels universitaires ou avec les autres étudiantes et étudiants. Ils ont en grande majorité déclaré avoir de bonnes relations au sein de leur établissement.

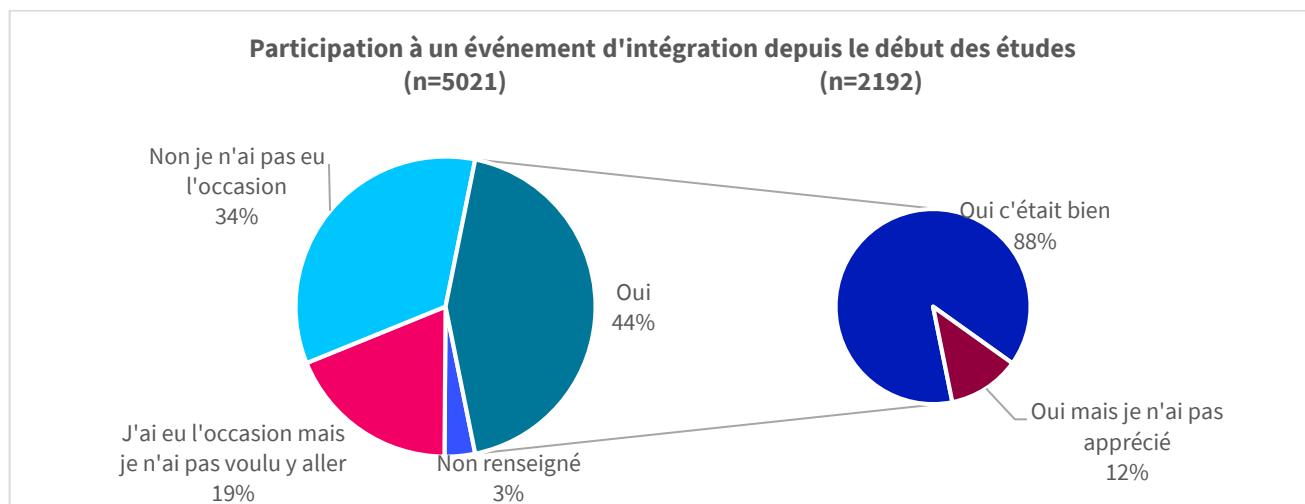
- 9 sur 10 estiment avoir de bonnes relations avec le personnel enseignant (90,9%)
- 8 sur 10 estiment avoir de bonnes relations avec le personnel administratif, technique ou de bibliothèque (82,4%)
- 9 sur 10 estiment avoir de bonnes relations avec les autres étudiantes et étudiants de l'établissement (93,1%)
- 11,6% estiment que leur établissement n'est pas égalitaire et inclusif

Globalement, les personnes ayant participé à l'enquête se sentent plutôt en sécurité dans leur établissement. Toutefois, on note que 8,6% se sentent en insécurité au sein de leur établissement.

Enfin, concernant le sentiment d'isolement, 27,4% indiquent se sentir isolés durant leurs études (1 376 personnes). La part de personnes à se sentir isolées est particulièrement importante parmi celles ayant déclaré une autre identité de genre (40,5%). Les femmes (29,3%) déclarent également plus que les hommes (22,2%) se sentir isolées au cours de leurs études.

Participation aux événements d'intégration depuis le début des études

Au total, 44% ont indiqué avoir participé à un événement d'intégration depuis le début de leurs études supérieures. Aucune distinction n'est opérée entre les événements organisés par des associations étudiantes et corporations et les événements organisés par les établissements.



- Parmi les personnes qui ont participé à un événement, 12% ne l'ont pas apprécié et étaient invitées à en préciser la raison. La grande majorité des réponses (118 sur 262) mentionnait le manque d'organisation, l'ennui ressenti pendant l'événement et la difficulté à réellement s'intégrer. 30 personnes ont évoqué des préférences de sociabilité différentes et 17 personnes ont mentionné la pression sociale à boire de l'alcool comme un frein au bon déroulement de ce type d'événements. 15 personnes ont évoqué des pratiques de bizutage (jets d'aliments, menaces, pressions, obligation à boire de l'alcool, jeux dégradants/humiliants...) et 9 personnes ont évoqué des faits relevant des violences sexuelles et sexistes (« sucer une banane devant 100 personnes », propos sexistes et homophobes, attouchement sexuel, obligation d'utiliser son corps pour les activités, exhibition sexuelle...).
- Parmi les personnes ayant participé à un événement d'intégration, 11,5% déclarent avoir assisté à des actes de bizutage.
- Enfin, parmi les personnes invitées à participer à un événement, 35,5% ont décidé de ne pas s'y rendre parce que ces événements les angoissent ou leur font peur.

Une population étudiante exposée aux violences

Exposition aux violences dans les 12 mois précédant l'enquête

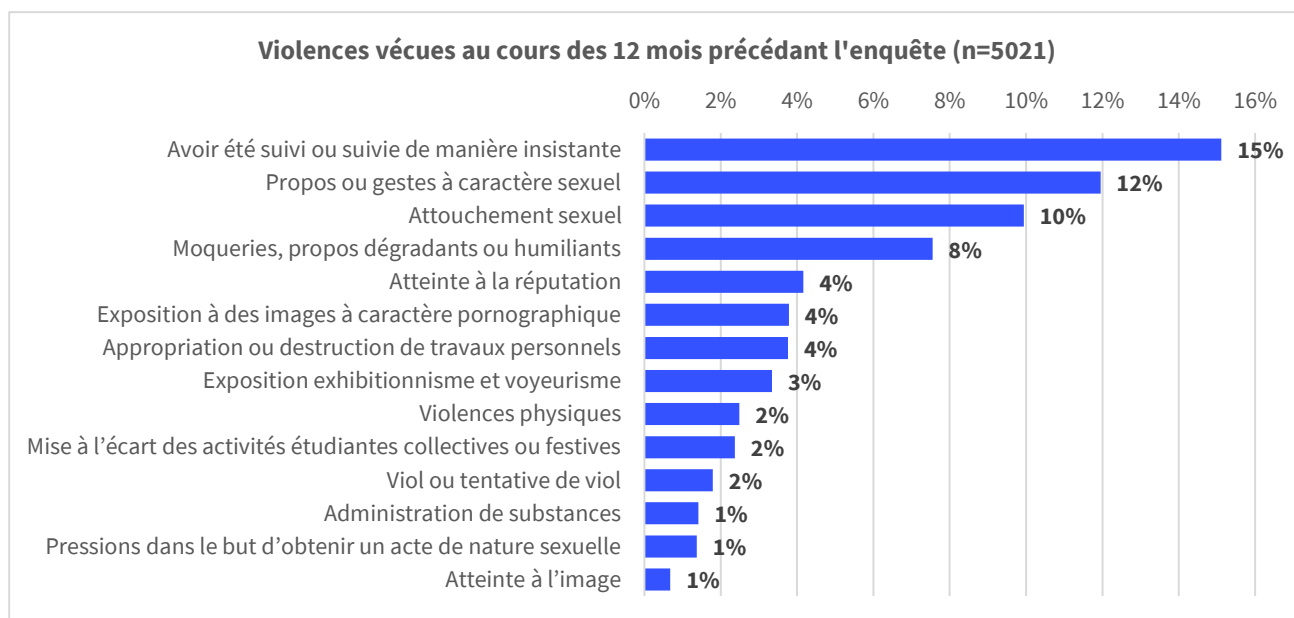
Les répondantes et répondants étaient questionnés sur 14 situations de violences, celles-ci pouvant être psychologiques (moqueries, atteintes à l'image ou à la réputation, mises à l'écart...), physiques (jets d'objets, violences...) ou sexuelles (attouchement sexuel, viol...).

- Au total, près de 4 étudiantes et étudiants sur 10 déclarent avoir été victime d'au moins une des 14 situations de violences étudiées au cours des 12 mois précédant l'enquête et près d'1 étudiante ou étudiant sur 10 déclare avoir été victime de 3 ou plus de ces situations.

Les répondantes et répondants ne sont pas touchés de la même manière selon leur genre :

- 5 personnes sur 10 ayant déclaré une autre identité de genre ont été victimes d'au moins une situation
- 4 femmes sur 10 ont été victimes d'au moins une situation
- 2 hommes sur 10 ont été victimes d'au moins une situation

Parmi ces situations de violences, les plus fréquentes sont le fait d'avoir été suivie ou suivi de manière insistante, les propos ou gestes à caractère sexuel et les attouchements sexuels déclarés par plus d'1 répondant ou répondante sur 10.



Pour la plupart de ces violences, les répondantes et répondants ne sont pas touchés de la même manière selon leur genre. S'agissant des quatre situations de violences les plus fréquentes :

- 20% des femmes ont été suivies de manière insistante, 15% des personnes ayant déclaré une autre identité de genre et 3% des hommes.
- 22% des personnes ayant déclaré une autre identité de genre ont été victimes de propos ou geste à caractère sexuel, 15% des femmes et 4% des hommes.
- 13% des personnes ayant déclaré une autre identité de genre ont été victimes d'attouchement sexuel, 12% des femmes et 4% des hommes.
- 20% des personnes ayant déclaré une autre identité de genre ont été victimes de faits de moqueries et propos dégradants ou humiliants, 8% des femmes et 5% des hommes.

Les personnes ayant déclaré une autre identité de genre et les femmes sont donc particulièrement exposées aux situations de violences. C'est notamment cette analyse genrée qui permet de qualifier ces différentes situations de VSS.

Tableau 1 : Victimation au cours des 12 mois précédant l'enquête par genre (en %)

	FEMMES	HOMMES	AUTRE IDENTITE DE GENRE	TOTAL
Moqueries, propos dégradants ou humiliants	8%	5%	20%	8%
Atteinte à la réputation	4%	4%	8%	4%
Atteinte à l'image	1%	1%	0%	1%
Mise à l'écart des activités étudiantes collectives ou festives	3%	1%	5%	2%
Appropriation ou destruction de travaux personnels	4%	2%	5%	4%
Violences physiques	2%	3%	6%	2%
Propos ou gestes à caractère sexuel	15%	4%	22%	12%
Exposition a des images à caractère pornographique	4%	3%	10%	4%
Avoir été suivi de manière insistante	20%	3%	15%	15%
Exposition exhibitionnisme et voyeurisme	4%	2%	3%	3%
Administration de substances	2%	1%	3%	1%
Attouchement sexuel	12%	4%	13%	10%
Pressions dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle	2%	0%	4%	1%
Viol ou tentative de viol	2%	0%	3%	2%

Des violences qui se déroulent en tous lieux

Certaines violences se déroulent en majorité sur le lieu d'étude, d'autres plutôt dans des lieux privés et d'autres encore au sein d'espaces publics.

- L'appropriation et la destruction de travaux personnels, les atteintes à la réputation, les mises à l'écart des activités étudiantes et l'exposition à des images à caractère pornographique se déroulent majoritairement dans un lieu d'étude (salle de cours, amphithéâtre, espace collectif, bureau de personnel...).
- Les moqueries et propos dégradants, les violences physiques, les propos ou gestes à caractère sexuel, le voyeurisme/exhibitionnisme, les attouchements sexuels, le fait d'avoir été suivie ou suivi de manière insistante et l'administration de substance se déroulent majoritairement dans un espace public (transport en commun, rue, commerce...).
- Le viol et les pressions dont le but est d'obtenir un acte de nature sexuelle se déroulent majoritairement dans un espace privé (domicile ou véhicule de la victime ou de quelqu'un d'autre).
- Les lieux où se déroulent des événements d'intégration, des fêtes ou voyages étudiants ne sont déclarés comme lieu majoritaire pour aucune violence. Cependant, 24% des victimes d'exhibitionnisme/voyeurisme ont déclaré que ces actes s'étaient produits sur un lieu de fête étudiante et 17% lors d'un événement d'intégration. 37% des victimes d'administration de substance ont subi ces actes lors d'une fête étudiante, tout comme 23% des victimes d'attouchement sexuel.
- Sur les lieux de travail, sont plutôt rapportés des moqueries et propos dégradants (21%), des atteintes à la réputation (15%), des propos ou gestes à caractère sexuel (14%) et des appropriations ou destructions de travaux personnels (11%).
- Les lieux de stage, sont peu déclarés comme emplacement des violences.

Le profil des auteurs ou auteures¹ de violences

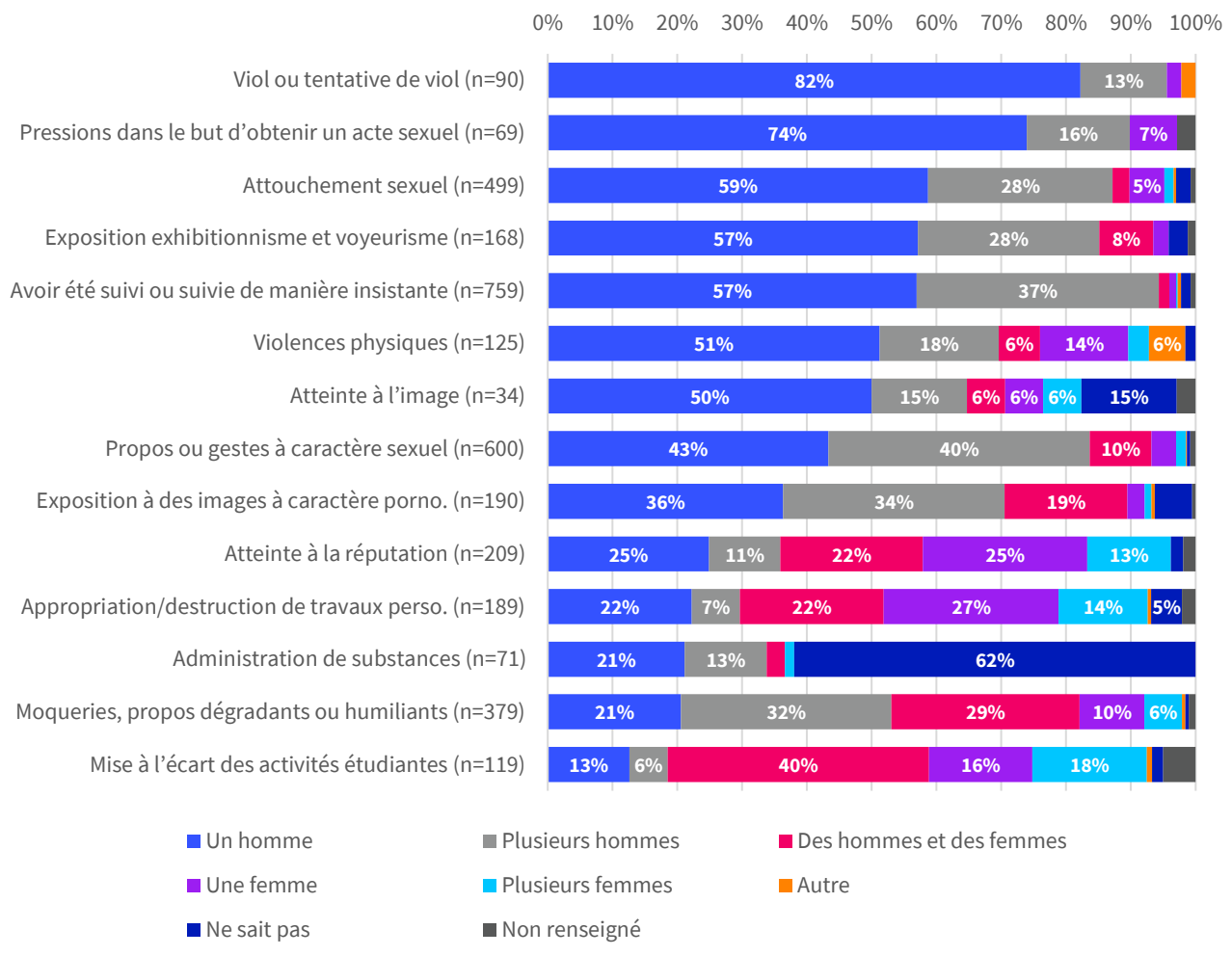
Les victimes ont déclaré que la ou les personnes qui ont commis les faits étaient majoritairement des hommes pour 10 des 14 situations citées.

- 95% des victimes de viol
- 94% des personnes suivies de manière insistante
- 87% des victimes d'attouchement sexuel
- 85% des victimes d'exhibitionnisme ou voyeurisme
- 83% des victimes de propos ou gestes à caractère sexuel

Pour certaines violences, on constate que c'est un collectif qui en est à l'origine comme pour les faits de mises à l'écart ou de moqueries. Les femmes sont également auteures des faits en proportion importante pour les faits d'appropriation ou destruction de travaux personnels (41%), pour les atteintes à la réputation (38%) et pour les mises à l'écart (34%). Enfin, pour les administrations de substances, les victimes ont en général indiqué ignorer le genre de l'auteur ou auteure des faits. Pour les violences physiques, les victimes ayant indiqué « autre » (6%) ont précisé qu'il s'agissait d'enfants.

¹ A chaque fois que les termes « auteur ou auteure des faits » apparaît il faut comprendre « la personne déclarée comme mise en cause » par le répondant ou la répondante.

Genre de la personne ou des personnes qui ont commis les faits



Le profil des auteurs ou auteures varie beaucoup selon les violences : les personnes qui commettent les faits appartiennent majoritairement à la sphère d'étude, à la sphère personnelle ou sont inconnues de la victime.

- Les faits pour lesquels les victimes ont déclaré en majorité un auteur ou une auteure de l'établissement d'enseignement sont : appropriation ou destruction de travaux personnels (90%), mise à l'écart des activités étudiantes (71%), atteintes à la réputation (67%), moqueries et propos dégradants (46%) et exposition à des images à caractère pornographique (36%). Ces auteurs ou auteures de violences identifiés comme appartenant à la sphère d'enseignement sont essentiellement des étudiantes et étudiants.
- Les faits pour lesquels les victimes ont déclaré en majorité que l'auteur ou auteure était une personne inconnue sont : le fait d'avoir été suivie ou suivi de manière insistante (92%), l'administration de substance (80%), le voyeurisme ou l'exhibitionnisme (67%), les attouchements sexuels (66%), les propos ou gestes à caractère sexuel (50%) et les atteintes à l'image (41%).
- Les faits pour lesquels les victimes ont déclaré en majorité un auteur ou une auteure de leur entourage personnel sont : les viols ou tentatives de viols (66%) et les pressions dont le but est d'obtenir un acte de nature sexuelle (59%).
- Les auteurs ou auteures appartenant à la sphère du travail ou stage sont minoritaires. On note tout de même que 18% des victimes de moqueries ont déclaré que l'auteur ou auteure était une personne appartenant à leur environnement de travail. Ce sont essentiellement les collègues qui sont mis en cause ou les clients, clientes, patients, patientes et autres personnes rencontrées dans le cadre de l'activité professionnelle ou de stage.

Des violences dans lesquelles l'alcool et la drogue sont parfois présents

Pour un certain nombre de violences, les victimes ont mentionné que l'auteur ou auteure des faits avait consommé de l'alcool :

- 35% des victimes d'attouchement sexuel
- 33% des victimes d'exhibitionnisme ou voyeurisme
- 29% des victimes de viol ou tentative de viol
- 26% des victimes de violences physiques
- 23% des victimes d'une administration de substance
- 22% des victimes de propos ou gestes à caractère sexuel
- 19% des victimes de pressions dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle

La consommation de drogue est également mise en avant pour certaines violences :

- 9% des victimes de viol ou tentative de viol
- 7% des victimes d'exhibitionnisme ou voyeurisme
- 6% des victimes de violences physiques
- 6% des victimes d'une administration de substance

On note cependant que dans un grand nombre de situations, les victimes ont précisé ignorer si l'auteur ou auteure des faits avait consommé de l'alcool ou de la drogue. Ces deux éléments pourraient donc être impliqués dans une part plus conséquente de fait.

Motif des violences selon les victimes

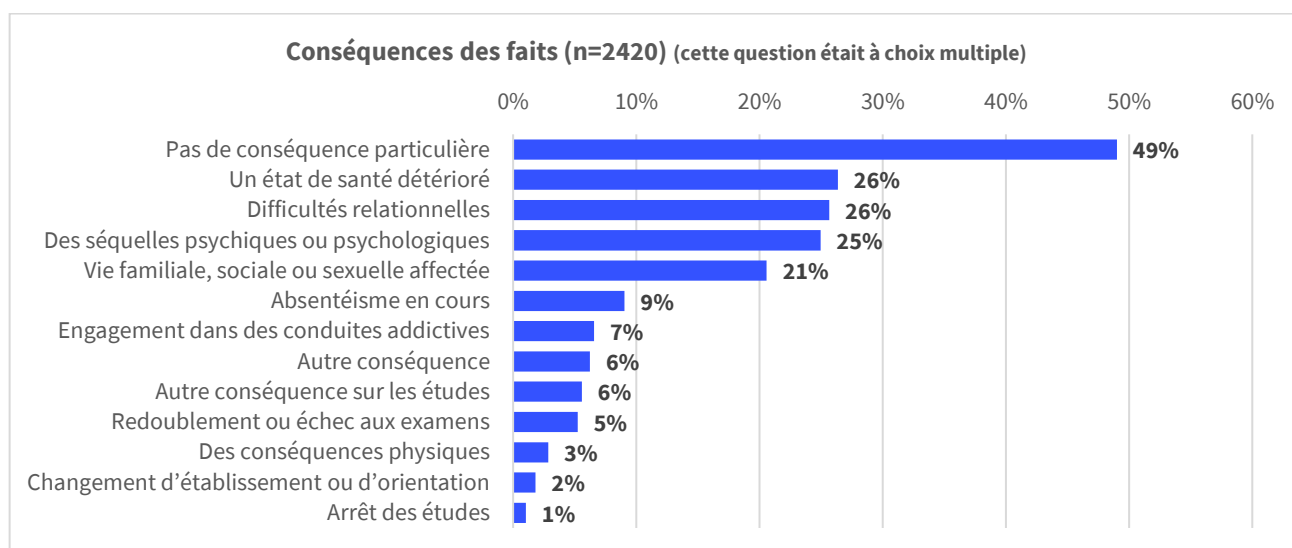
Il était demandé aux victimes des violences de préciser le ou les motifs des faits selon elles. Cette question était à choix multiples et les victimes ont souvent renseigné plusieurs motifs.

- Le motif « simple fait d'être une femme » est déclaré en moyenne par 33% des victimes. Parmi les personnes qui ont été suivies, 66% d'entre elles le déclarent. Ce motif renforce le *caractère sexuel et sexiste d'une grande partie des violences* étudiées dans cette enquête et cela d'autant plus qu'en comparaison la proposition « simple fait d'être un homme » n'a été déclarée en moyenne que par 2% des victimes.
- La proposition « volonté de cette personne d'affirmer sa force ou son pouvoir » est déclarée comme motif par 27% de victimes en moyenne. Pour les faits de moqueries, près d'une victime sur deux déclare ce motif (46%).
- En moyenne, 25% des victimes ont indiqué ne pas savoir quel était le motif des faits.
- En moyenne, 22% des victimes ont attribué au hasard le fait d'avoir subi ces faits.
- Le motif « un aspect de votre physique » est également mentionné par 14% des victimes en moyenne.
- Enfin, l'orientation sexuelle ou le genre sont identifiés par 9% des victimes en moyenne comme motif des faits. 17% des victimes de moqueries et propos dégradants déclarent ce motif et 16% des victimes d'exposition à des gestes ou propos à caractère sexuel.

Des violences ayant d'importantes répercussions sur la vie des victimes

Les personnes ayant déclaré avoir été victimes d'au moins 1 des 14 situations de violences précédemment exposées étaient amenées à préciser les conséquences de ces actes sur leurs vies. Les plus mentionnées sont les suivantes : un état de santé détérioré (26,4%), des difficultés relationnelles (25,7%), des séquelles psychiques ou psychologiques (25,0%) et une vie familiale, sociale ou sexuelle affectée (20,6%).

Au total, parmi les personnes ayant déclaré au moins un fait, 22,8% déclarent que cet ou ces événement(s) ont eu des conséquences sur leurs études, telles que de l'absentéisme en cours, un redoublement, un échec aux examens ou encore un changement d'établissement ou un arrêt des études.

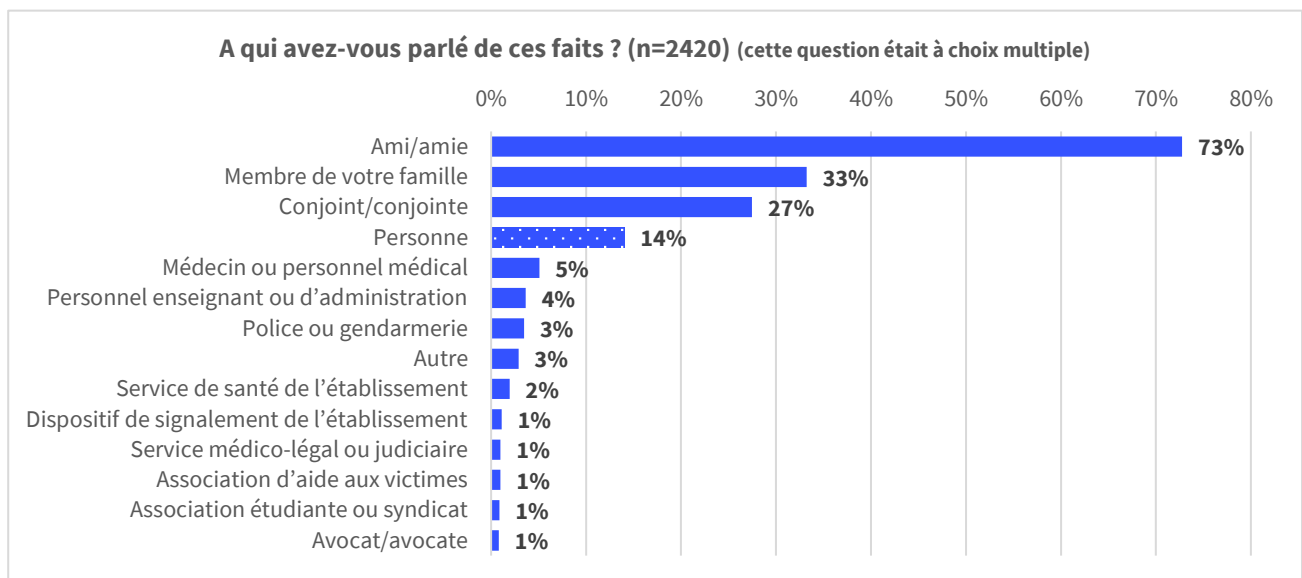


Les conséquences déclarées varient selon le genre. A titre d'illustration, la part des personnes ayant déclaré une autre identité de genre ayant subi des conséquences sur les études (62,3%) est presque trois fois plus importante que celle des femmes (21,7%) et des hommes (22,3%).

La révélation des violences

Parmi les victimes, 14% n'ont parlé des faits à personne. La grande majorité des victimes a parlé des faits à une personne au moins, les cercles amical, familial et amoureux constituent les espaces de paroles les plus souvent déclarés.

- Quel que soit le type de violence, on note que la part des hommes à n'avoir parlé des faits à personne est plus importante que celle des femmes.
- Globalement, les faits ont été révélés pour la première fois assez rapidement puisque 53% des personnes qui ont parlé des faits l'ont fait immédiatement et 21% l'ont fait quelques jours après.

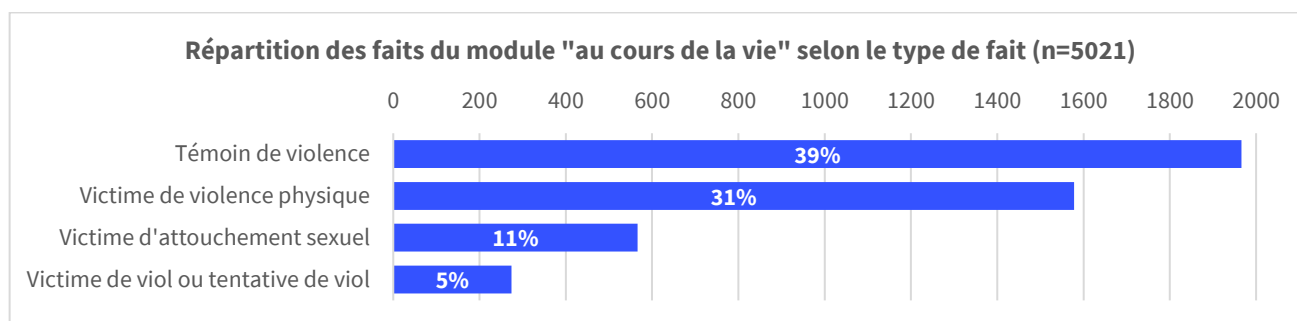


Les violences subies avant le début des études supérieures

L'objectif de cette enquête étant de proposer un vaste diagnostic des violences subies par les étudiantes et étudiants, il semblait pertinent de s'intéresser aux violences vécues avant l'entrée dans la vie étudiante, en particulier dans le cadre familial (de la part d'un proche ou d'un membre de la famille). Ainsi, quatre questions abordaient les faits ayant pu se produire avant l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Celles-ci nous apprennent que :

- 39% des personnes ayant répondu à l'enquête ont été témoins de violence au moins une fois dans leur cellule familiale.
- 31% des personnes ayant répondu à l'enquête ont été victimes au moins une fois de violences physiques de la part d'une personne proche ou quelqu'un de leur famille.
- 11% des personnes ayant répondu à l'enquête ont été victimes d'attouchement sexuel de la part d'une personne proche ou quelqu'un de leur famille.
- 5% des personnes ayant répondu à l'enquête ont été victimes de viols ou tentative de viol par une personne proche ou quelqu'un de leur famille.

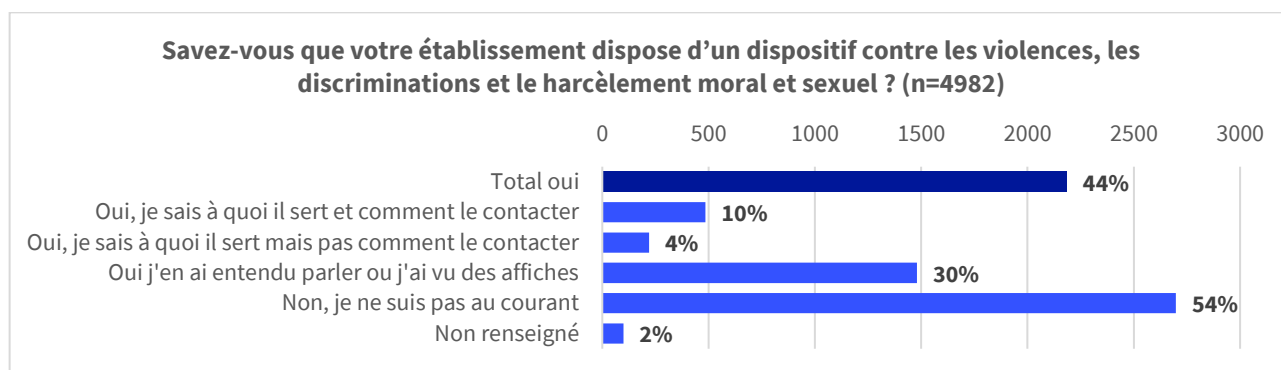


Ces violences sont genrées : les personnes ayant une autre identité de genre ont plus souvent déclaré avoir subi ces 4 types de violences que les femmes ou les hommes. Les femmes ont quant à elles plus déclaré avoir subi ces violences que les hommes. A titre d'exemple, pour les faits de viols ou tentatives de viol la part de victimes parmi les personnes ayant une autre identité de genre est de 16,5% tandis qu'elle est de 6,7% pour les femmes et de 1,8% pour les hommes.

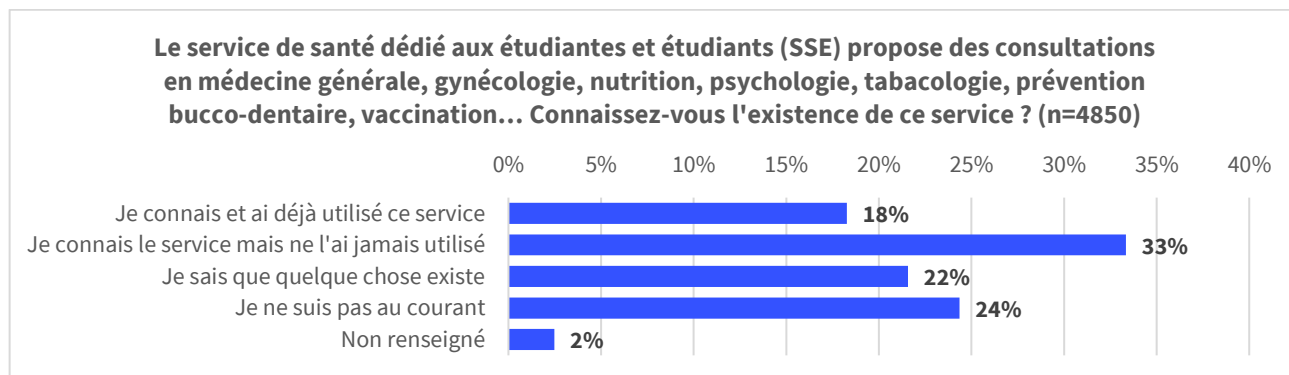
La connaissance des dispositifs de traitement de situations de violences

L'enquête avait également pour objectif de questionner les étudiantes et étudiants de Nantes Université sur leur connaissance des dispositifs de signalement et de traitement des violences.

Au total, 44% des répondantes et répondants ont déclaré savoir qu'un dispositif était mis en place dans leurs établissements. La part des femmes connaissant ce dispositif est inférieure à celle des hommes et à celle des personnes ayant déclaré une autre identité de genre.



La connaissance du Service de Santé des Etudiants était également questionnée.



Focus sur les violences qui se sont déroulées dans le cadre des études supérieures

Deux indicateurs permettent d'identifier les violences qui se sont produites dans la sphère d'étude : le statut de l'auteur ou auteure et le lieu dans lequel les violences se sont déroulées.

Auteures ou auteurs affiliés à l'établissement

Pour les 14 situations de violences, la part de victimes à déclarer que l'auteur ou auteure était une personne affiliée à son établissement varie de 7% à 90%. Ainsi, certaines violences semblent se dérouler en grande majorité dans le cadre universitaire tandis que d'autres se déroulent en majorité dans d'autres sphères de vie.

- 90% des victimes d'appropriation ou destruction de travaux personnels indiquent que la personne qui a commis les faits était issue de leur établissement. Cela représente 3,4% de l'ensemble des répondantes et répondants.
- 71% des victimes de mises à l'écart des activités étudiantes indiquent que la personne qui a commis les faits était issue de leur établissement. Cela représente 1,7% de l'ensemble des répondantes et répondants.
- 67% des victimes d'atteintes à la réputation ont déclaré que la personne qui a commis les faits était issue de leur établissement. Cela représente 2,8% de l'ensemble des répondantes et répondants.
- 46% des victimes de moqueries ou propos dégradants ont déclaré que l'auteur ou auteure des faits était une personne de leur établissement. Cela représente 3,5% de l'ensemble des répondantes et répondants.
- 44% des victimes d'une exposition à des images à caractère pornographique ont déclaré que l'auteur ou auteure des faits était une personne affiliée à leur établissement. Cela représente 1,7% de l'ensemble des répondantes et répondants.
- 31% des victimes de propos ou gestes à caractère sexuel ont déclaré que l'auteur ou auteure des faits était une personne affiliée à leur établissement. Cela représente 3,7% de l'ensemble des répondantes et répondants.

TABLEAU 2 : victimation au sein de la sphère d'étude.

	Nombre de victimes ayant déclaré que l'auteur ou auteure est affilié à l'établissement d'enseignement	Part des victimes ayant subies des faits de la part d'une personne affiliée à l'établissement d'enseignement	Part des répondantes et répondants ayant subis des faits de la part d'une personne affiliée à l'établissement d'enseignement (n=5021)
Moqueries, propos dégradants ou humiliants (n=379)	175	46%	3,5%
Atteinte à la réputation (n=209)	141	67%	2,8%
Atteinte à l'image (n=34)	12	35%	0,2%
Mise à l'écart des activités étudiantes collectives ou festives (n=119)	85	71%	1,7%
Appropriation ou destruction de travaux personnels (n=189)	171	90%	3,4%
Violences physiques (n=125)	34	27%	0,7%
Propos ou gestes à caractère sexuel (n=600)	187	31%	3,7%
Exposition à des images à caractère pornographique (n=190)	83	44%	1,7%
Avoir été suivie ou suivi de manière insistante (n=759)	45	6%	0,9%
Exposition exhibitionnisme et voyeurisme (n=168)	47	28%	0,9%
Administration de substances (n=71)	5	7%	0,1%
Attouchement sexuel (n=499)	84	17%	1,7%
Pressions dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle (n=69)	10	14%	0,2%
Viol ou tentative de viol (n=90)	15	17%	0,3%

Lecture : 175 personnes ont précisé que la personne qui a commis les faits était affiliée leur établissement d'enseignement, cela représente 46% des 379 victimes de moqueries et 3,5% de l'ensemble des 5 021 répondantes et répondants de l'enquête.

Précision : Ici, on considère que les faits se sont déroulés dans la sphère d'étude car l'auteur ou auteure a été désigné comme « une personne issue de l'établissement d'enseignement ».

Précisions sur le profil des auteures ou auteurs issus de l'établissement d'enseignement :

- Les auteures et auteurs de la sphère d'étude désignés sont essentiellement des étudiantes et étudiants.
- Les personnels enseignants, chargé et chargée de TD ou personnel d'atelier sont mis en cause par :
 - 18,9% des victimes de moqueries subies dans la sphère d'étude (soit 33 personnes)
 - 3,5% des victimes d'atteintes à la réputation (soit 5 personnes)
 - 2,4% des victimes de mise à l'écart des activités étudiantes (soit 2 personnes)
 - 1,8% des victimes d'appropriation ou destruction de travaux personnels (soit 3 personnes)
 - 7,5% des victimes de propos ou gestes à caractère sexuel (soit 14 personnes)
 - 6,0% des victimes d'une exposition à des images à caractère pornographique (soit 5 personnes)
 - 2,4% des victimes d'attouchements sexuels
- Les personnels d'administration, des services universitaires, de logistique ou de bibliothèque sont mis en cause par :
 - 3,4% des victimes de moqueries subies dans la sphère d'étude (soit 6 personnes)
 - 0,7% des victimes d'atteintes à la réputation (soit 1 personne)
 - 1,2% des victimes de mises à l'écart des activités étudiantes (soit 1 personne)
 - 1 personne sur les 5 auteurs ou auteures d'administration de substance était un personnel d'administration, de service universitaire, de logistique ou de bibliothèque.
- Les directeurs ou directrices de thèse ou de mémoire sont mis en cause par :
 - 1,1% des victimes de moqueries dans la sphère d'étude (soit 2 personnes)
- Les intervenantes extérieures ou intervenants extérieurs sont mis en cause par :
 - 2,3% des victimes de moqueries dans la sphère d'étude (soit 4 personnes)
 - 1,6% des victimes de propos ou gestes à caractère sexuel (soit 3 personnes)
 - 1,2% des victimes d'une exposition à des images à caractère pornographique (soit 1 personne)

Note : ci-dessus, les pourcentages ne sont donnés qu'à partir du moment où l'effectif est supérieur à 50.

Lieux des faits

Certaines violences se sont produites au sein de l'établissement : ainsi, 71,0% des victimes d'appropriation ou destruction de travaux personnels ont indiqué que les faits se sont déroulés dans une salle de cours ou un amphithéâtre et 64,8% des victimes d'une exposition à des images à caractère pornographique également.

Les violences assimilées à la sphère d'étude comprennent également les faits qui se sont déroulés lors d'une fête ou d'un voyage étudiant. La part de victimes à déclarer que les faits se sont produits lors d'une fête ou d'un voyage étudiant est par exemple de 36,6% pour l'administration de substance, 23,8% pour l'exhibitionnisme/voyeurisme, 22,6% pour les attouchements sexuels, 17,4% pour les propos ou gestes à caractère sexuel et 11,1% pour les viols.

Certaines violences se sont déroulées lors d'une soirée d'intégration. Par exemple, 17,3% des victimes d'exhibitionnisme/voyeurisme ont déclaré avoir subi les faits lors d'une de ces soirées.

Tableau 3 : Victimation selon les lieux assimilés à la sphère d'étude

	Lieux d'études						Lieu de fête ou de voyage étudiant		Lieu où s'est déroulée une soirée d'intégration	
	Salle de cours ou amphithéâtre		Espace collectif (couloir, hall...)		Bureau d'un personnel					
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Moqueries, propos dégradants ou humiliants (n=357)	108	30,3	120	33,6	16	4,5	44	12,3	9	2,5
Atteinte à la réputation (n=138)	47	34,1	75	54,3	7	5,1	19	13,8	7	5,1
Atteinte à l'image (n=6)	3	50,0	1	16,7	1	16,7	0	-	0	-
Mise à l'écart des activités étudiantes collectives ou festives (n=71)	29	40,8	33	46,5	1	1,4	10	14,1	5	7,0
Appropriation ou destruction de travaux personnels (n=107)	76	71,0	25	23,4	4	3,7	0	-	0	-
Violences physiques (n=125)	19	15,2	26	20,8	0	-	13	10,4	3	2,4
Propos ou gestes à caractère sexuel (n=570)	70	12,3	96	16,8	3	0,5	99	17,4	19	3,3
Exposition à des images à caractère pornographique (n=54)	35	64,8	8	14,8	0	-	9	16,7	3	5,6
Avoir été suivi de manière insistante (n=759)	21	2,8	46	6,1	1	0,1	36	4,7	5	0,7
Exposition exhibitionnisme et voyeurisme (n=168)	13	7,7	14	8,3	0	-	40	23,8	29	17,3
Administration de substances (n=71)	0	-	0	-	0	-	26	36,6	2	2,8
Attouchement sexuel (n=499)	20	4,0	26	5,2	1	0,2	113	22,6	13	2,6
Pressions dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle (n=69)	2	2,9	2	2,9	1	1,4	6	8,7	1	1,4
Viol ou tentative de viol (n=90)	2	2,2	1	1,1	1	1,1	10	11,1	1	1,1

Lecture : 30,3% des 357 victimes de moqueries ont déclaré que les faits s'étaient produits dans une salle de cours ou un amphithéâtre.

Note : plusieurs réponses étaient possibles pour cette question.

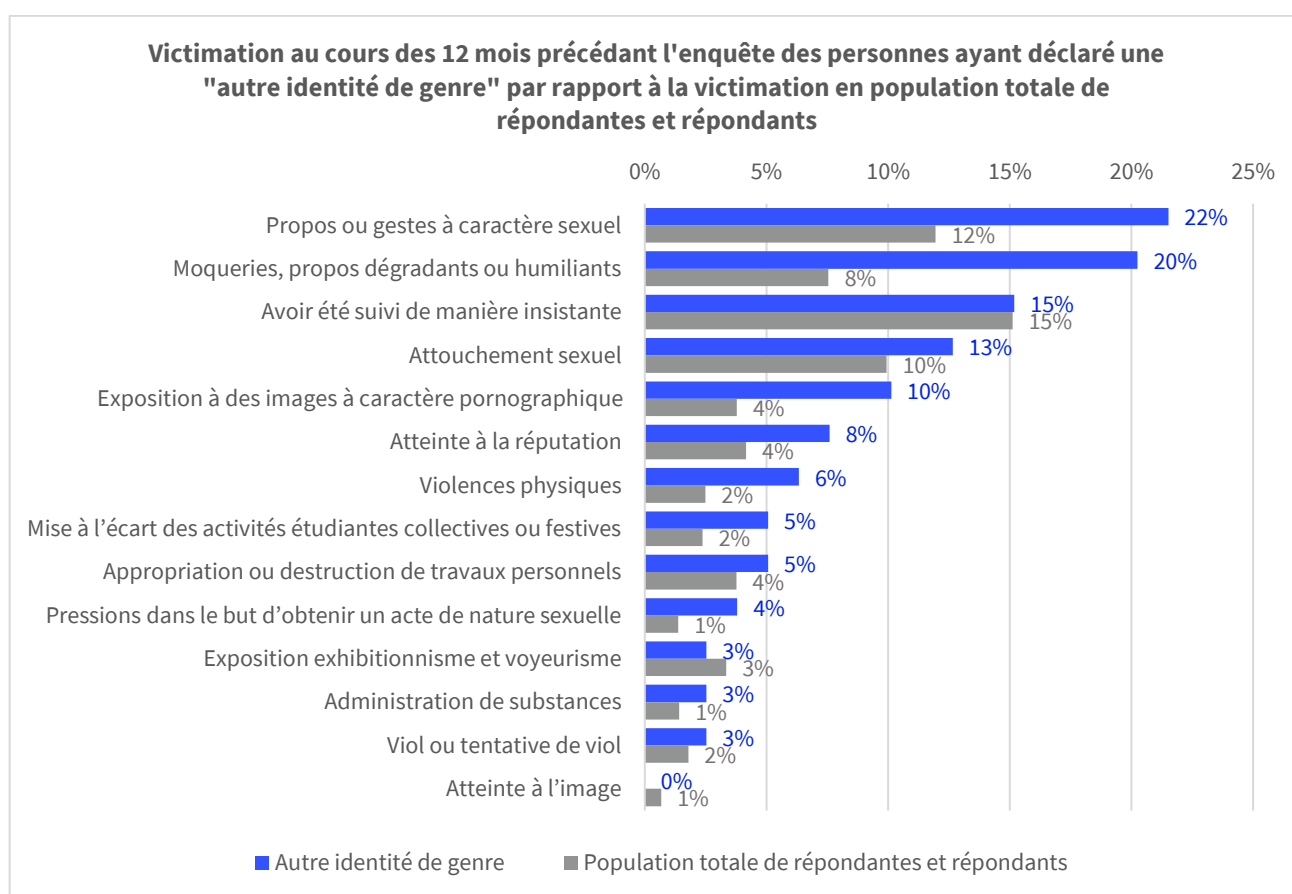
Des cumuls de vulnérabilités

Les personnes ne s'identifiant pas aux genres « femme » ou « homme » plus exposées aux violences

Les personnes ayant déclaré une autre identité de genre que « femme » ou « homme » sont particulièrement exposées aux violences. Leur part de victimation est presque toujours supérieure à celle de la population totale.

Parfois, cette surexposition aux violences des personnes ayant déclaré une autre identité de genre est même très importante :

- 22% ont été victimes de propos ou gestes à caractère sexuel, soit 10 points de plus par rapport à la population totale.
- 20% ont été victimes de moqueries ou propos dégradants, soit 12 points de pourcentage en plus par rapport à la population totale.
- 6% ont été victimes de violences physiques, soit 3 fois plus qu'en population totale.



Les personnes ayant une autre identité de genre ont proportionnellement plus déclaré subir les conséquences de ces faits que la population totale. Ainsi, elles sont 62,3% à avoir déclaré des conséquences sur l'absentéisme, contre 22,8% en population totale.

De même, les personnes ayant déclaré une autre identité de genre ont également été plus exposées au cours de leur vie aux violences :

- Plus de la moitié d'entre elles (55,7%) ont assisté au moins une fois à des violences au sein de leur famille, contre 39,2% en population totale.
- 58,2% ont été au moins une fois victimes de violences de la part d'une personne proche ou de quelqu'un de leur famille (31,4% en population totale).
- 29,1% ont été au moins une fois victimes d'attouchement sexuel de la part d'une personne proche ou de quelqu'un de leur famille (11,3% en population totale).
- 16,5% ont été au moins une fois victimes de viol ou tentative de viol de la part d'une personne proche ou de leur famille (5,5% en population totale).

Des personnes en situation de handicap ou de maladie plus exposées aux violences

25% des répondantes et répondants à l'enquête ont déclaré avoir au moins une maladie ou un handicap parmi ceux qui étaient proposés.

Ces personnes ayant déclaré un handicap ou une maladie ont plus déclaré... :

- ...ne pas avoir apprécié l'événement d'intégration auquel ils ont participé (18%) que la population totale de l'enquête (12%)
- ...trouver le climat d'établissement inégalitaire et non inclusif (16%) que l'ensemble (12%)
- ...se sentir en insécurité (12%) que l'ensemble (9%)
- ...se sentir isolés (40%) que l'ensemble (27%)

La part des personnes ayant déclaré un handicap à avoir été victimes est systématiquement égale ou plus élevée que celle de la population totale. De plus, on constate que les femmes et les personnes ayant déclaré une autre identité de genre en situation de handicap ou de maladie déclarent en général plus les violences que les hommes en situation de handicap.

